

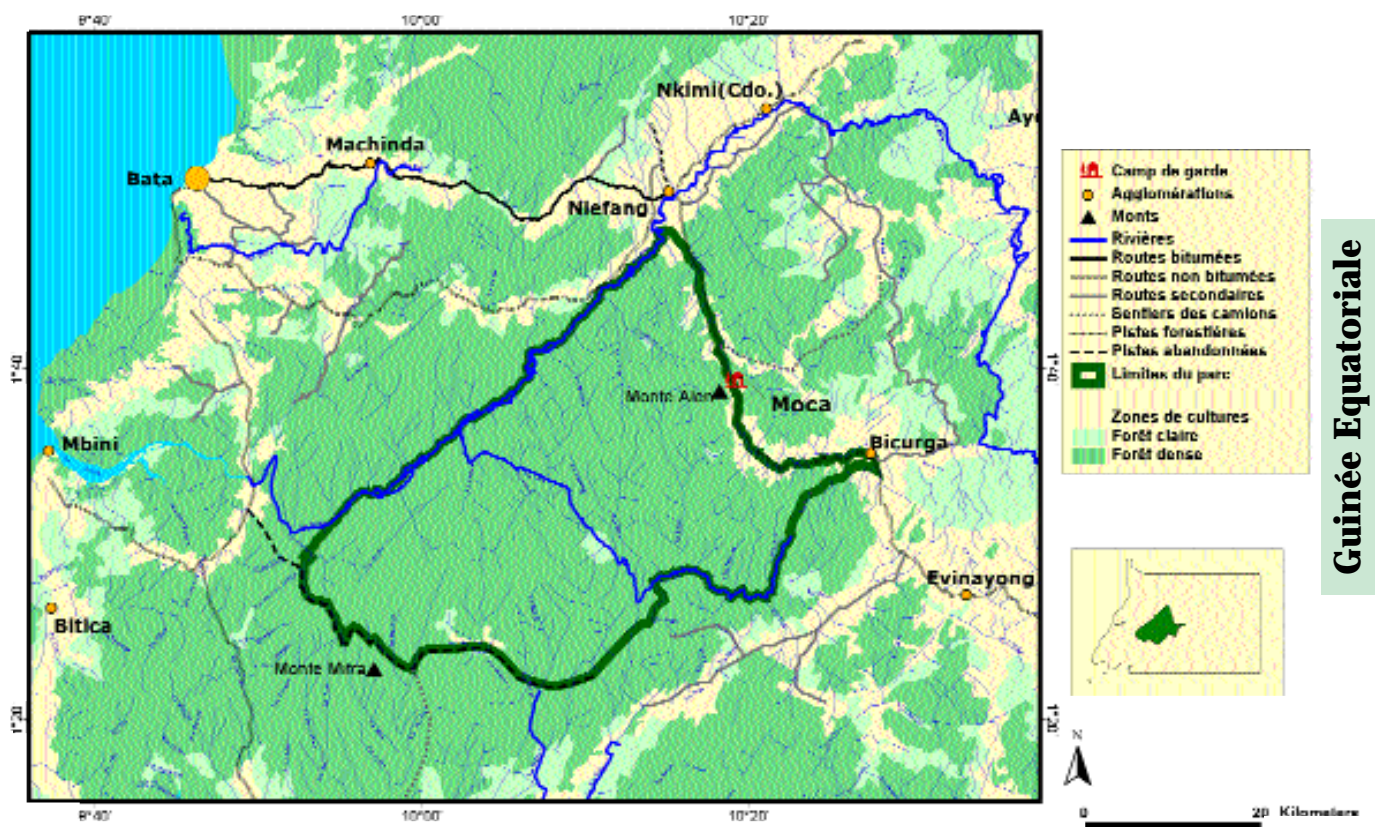
Composante Guinée-Equatoriale

Parc national de Monte Alen

créé en 1998

superficie : 2.000 km²

administration de tutelle : ministère des forêts et de
l'environnement



Rappel des objectifs

- La conservation du parc national de Monte Alen comme réservoir de biodiversité et espace de recherche;
- le développement socio-économique des populations des zones périphériques du parc par le développement rural et la gestion durable des ressources naturelles

Résultats attendus

- plan d'aménagement et de gestion du parc
- création d'une structure de gestion autonome
- système de production agricole et de valorisation des ressources naturelles
- structure opérationnelle d'exploitation écotouristique du site et des modalités de redistribution des revenus
- création d'un centre national de formation de gardes forestiers
- programmes de recherche scientifiques et de suivi écologique

Contexte général

Le parc national de Monte Alen, par son relief, abrite une forêt primaire jamais exploitée, à l'exception de ses zones périphériques utilisées par des activités villageoises.

Sa très récente création explique l'absence de tout investissement lors du démarrage effectif du programme sur le terrain.

La proximité de la seconde ville du pays (Bata), et l'absence de débouchés économiques en périphérie du parc, ont imposé la mise en place d'une structure permettant en premier lieu de contrôler les prélèvements effectués dans le parc.

En 1998, six ans après le démarrage du programme ECOFAC, et approbation par le Conseil de direction du Ministère de la Pêche, Forêts et Environnement, puis par le Parlement guinéen, Monte Alén est déclaré parc national. Au lieu des 80.000 ha prévus initialement à classer, ce sont 150.000 ha qui reçoivent une protection totale, avec une extension vers le sud, au-delà de la limite de la rivière Laña, constituée d'un secteur sans population et très bien conservé.

En 2000, avec le soutien du projet CUREF, également financé par la Commission européenne, une loi sur les aires protégées est votée. Ce nouveau texte inclut le massif du Mont Mitra au parc national de Monte Alen, portant la superficie de celui-ci à 200.000 ha.

En fait, les limites sud du parc national de Monte Alen jouxtent une autre aire protégée, le parc naturel de l'estuaire du Muni, qui lui-même borde le parc naturel de Corisco et de la Petite et Grande Elobey. Devient ainsi réalité l'objectif quasi inespéré du programme ECOFAC à ses débuts, avec la création d'une zone protégée de plus de 300.000 ha. Sont ainsi réunis dans un même ensemble classé tous les écosystèmes de la partie continentale du pays, de la chaîne montagneuse du Niefang, avec le Mont Alén et le Mont Mitra de 1.300 m d'altitude, jusqu'aux îles et aires maritimes de Corisco, en passant par les grandes mangroves de l'estuaire du Muni.

Depuis l'approbation de cette loi, la Guinée compte parmi ses aires protégées deux réserves scientifiques (le sud de l'île de Bioko et Playa Nendyi), trois parcs nationaux (Monte Alén, Pic Basilé et Altos de Nsork), quatre parcs naturels (Monte Temelón, Río Campo, Estuaire du Muni et Corisco, et la Grande et la Petite Elobey), et deux monuments naturels (Piedra Bere et Piedra Nzas). L'ensemble totalise 700.000 ha de forêt tropicale, dont une grande partie est une forêt primaire, représentant presque un quart de la superficie du pays.

La Guinée-équatoriale est également le seul pays de la zone d'intervention d'ECOFAc à avoir contribué au financement de la composante, sur fonds de contrepartie, à hauteur de 70 millions de FCFA.

La coopération espagnole, intéressée par les résultats obtenus au cours des phases précédentes, a apporté, de 1998 à 2000, un financement complémentaire à celui de la Commission européenne.

Activités engagées et résultats obtenus au cours des précédentes phases

L'urgence consista à mettre en place une structure de gestion pouvant assurer l'accomplissement de la mission de conservation de l'administration équato-guinéenne des forêts et de l'environnement.

Cela se traduisit par la construction d'un quartier général à Moca, la mise à disposition de l'équipement et des ressources humaines nécessaires, de l'appui à la formation du personnel de surveillance.

Un plan d'aménagement a été préparé mais rendu obsolète avant son entrée en application par l'extension du parc national de Monte Alén. Sa mise à jour est en cours.

Des actions d'accompagnement de sensibilisation en milieu scolaire et propositions d'activités visant une amélioration des conditions de vie de la population installée en périphérie du parc ont été initiées.

ECOFAc a retenu le développement touristique pour la valorisation de l'aire protégée avec des investissements complémentaires (infrastructures d'accueil, ouverture de circuits de randonnée dans le parc, formation de guides, etc.). A l'heure actuelle, l'auberge de Monte Alén génère des fonds couvrant son fonctionnement, et permettant le financement de réalisations communautaires (écoles). Une promotion du parc a été faite auprès de tours opérateurs afin d'ouvrir la fréquentation à une clientèle internationale, avec le développement d'un tourisme de vision de gorilles.

Une étude de l'utilisation des terroirs en périphérie du parc a été réalisée, qui a servi de repère pour la définition du zonage du parc.

Le résultat le plus marquant des phases précédentes consiste en la dotation de l'aire protégée en moyens matériels et humains, et en la reconnaissance par l'Etat équato-guinéen de l'importance de cette mission.

Il importe de conforter ces acquis en dotant le parc des moyens nécessaires à la couverture de ses récentes extensions.

La viabilité des actions engagées devrait trouver son aboutissement dans la poursuite du développement de l'activité touristique, et dans une meilleure connaissance des besoins des populations afin de lier ceux-ci à la présence de l'aire protégée.

Depuis la troisième phase

La composante a souffert d'un changement à la tête de sa composante, changement qui s'est éternisé. En effet, quatre mois après sa prise de fonctions, le nouveau chef de composante a démissionné. Plusieurs mois ont été nécessaires pour qu'un nouveau chef de composante prenne la relève. Cette période d'instabilité a également été accompagnée d'un changement du directeur national.

Avec certaines difficultés, la composante a quand même maintenu ses activités, sans en développer de nouvelles.

Introduction

Quelques mois après sa prise de fonction, le chef de composante, Alessandro Boccoli, a présenté sa démission en mai 2001.

La composante est restée sans direction jusqu'en novembre, date de la prise de fonction de Michael Allen en qualité de chef de composante.

Antonio Oyono a été nommé directeur national en juin 2001, en remplacement de Serafin Obiang.

La dynamique de la composante s'est trouvée considérablement affectée par cette vacance. Les différents volets ont cependant été plus ou moins maintenus.

Le volet surveillance

Les patrouilles de contrôle dans le parc et en sa périphérie ont été effectuées par les treize écogardes employés par la composante. Les patrouilles s'effectuent sur des périodes de quinze jours, selon les programmes dressés par le responsable du volet conservation, Simon Owono. Plus de 600 pièges ont été relevés par les patrouilles, et des fusils saisis.

Le volet infrastructures

Constructions

- Un campement a été construit à Churu, et équipé.

Sur le même modèle que ceux précédemment construits dans le parc, ce camp en bois est utilisé par les gardes en patrouilles.

- Une remise en peinture a été réalisée pour les quatre autres campements du parc

Accès

L'entretien de différents sentiers de l'aire protégée a été organisé.

Dans la zone d'extension de l'aire protégée, le transect Sendje-Abegnam (30 km) a été ouvert, avec une équipe de 35 hommes et en 25 jours.

Le volet recherche

Plusieurs études sont en cours, développées par des instituts de recherche indépendants, dotés de leurs financements, et bénéficiant de la logistique fournie par l'aire protégée :

- étude orchidées, réalisée par Tariq Stévant de l'université libre de Bruxelles, avec la collecte d'échantillons, et leur placement en ombrière pour étude, et également comme attraction touristique.

- étude entomologique, réalisée avec la collaboration du Musée des sciences naturelles, le jardin botanique de Madrid, et l'université libre de Bruxelles.

La formation

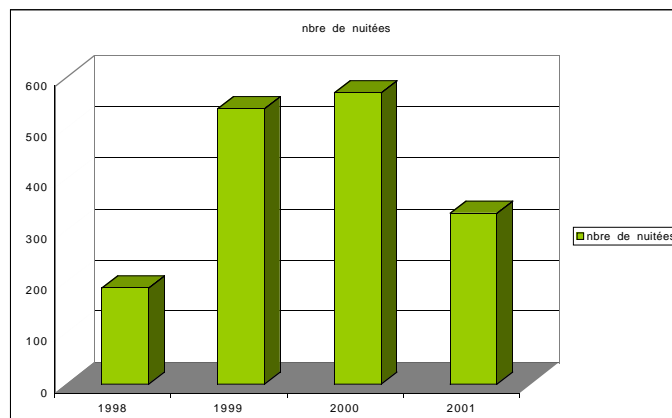
Grâce au travail de recherche développé par les instituts partenaires à Monte Alen, des formations dispensées par le musée des sciences naturelles, ainsi que le jardin botanique de Madrid, ont été suivies par les chercheurs et assistants de recherche de la composante, notamment en entomologie (collecte et concepts théoriques et pratiques sur la conservation des échantillons). Une formation en typologie végétale dispensée par l'université libre de Bruxelles a également été suivie.

Le développement du tourisme

Comme sur les autres composantes, le tourisme constitue la vitrine du programme. A Monte Alen, un hôtel d'une capacité de 20 lits a été construit et inauguré en août 1998. Fin 2001, trois personnes y travaillent de manière permanente.

En complément de l'hôtel, quatre campements, très rustiques dans leur conception, ont été construits dans le parc. Initialement, ces campements devaient être utilisés pour le tourisme. Ils sont actuellement utilisés par les patrouilles en forêt, et dans la perspective d'une privatisation, ne peuvent être polyvalents. Des structures complémentaires, couplés aux actuels camps et entièrement réservées aux visiteurs, devront être construites pour le maintien d'une activité touristique à l'intérieur du parc. Cinq guides sont salariés de la composante, et encadrent les visiteurs en forêt.

Une importante baisse de fréquentation est enregistrée au cours de l'année 2001, semble-t-il par manque d'encadrement et d'accueil de la clientèle.



année	mois	nbre de visiteurs	nbre de nuitées	nuitée/visiteur
1998		104	187	1,80
	août	19	19	1,00
	septembre	35	71	2,03
	octobre	23	27	1,17
	novembre	8	26	3,25
	décembre	19	44	2,32
1999		279	538	1,93
	janvier	30	41	1,37
	février	18	31	1,72
	mars	27	43	1,59
	avril	9	10	1,11
	mai	16	16	1,00
	juin	20	26	1,30
	juillet	46	221	4,80
	août	36	56	1,56
	septembre	17	19	1,12
	octobre	9	11	1,22
	novembre	46	59	1,28
	décembre	5	5	1,00
2000		245	569	2,32
	janvier	9	17	1,89
	février	12	14	1,17
	mars	18	46	2,56
	avril	26	64	2,46
	mai	11	15	1,36
	juin	22	33	1,50
	juillet	42	133	3,17
	août	61	164	2,69
	septembre	6	10	1,67
	octobre	14	30	2,14
	novembre	7	8	1,14
	décembre	17	35	2,06
2001		158	333	2,11
	janvier	4	4	1,00
	février	6	15	2,50
	mars	12	14	1,17
	avril	23	39	1,70
	mai	9	9	1,00
	juin	7	7	1,00
	juillet	12	20	1,67
	août	39	134	3,44
	septembre	6	6	1,00
	octobre	4	4	1,00
	novembre	10	23	2,30
	décembre	26	58	2,23

Synthèse de la fréquentation touristique du parc national de Monte Alen depuis l'inauguration de l'hôtel.

La durée moyenne de visite est stabilisée autour de deux journées. Le tourisme à Monte Alen se partage entre une clientèle résidente et une clientèle internationale.

Le développement du tourisme pâtit de l'absence d'un opérateur à Bata qui puisse fidéliser une clientèle internationale, et proposer des circuits en Guinée-Equatoriale. Le pays ne manque en effet pas de ressources naturelles, avec l'accès aisé au parc national de Monte Alen (moins de deux heures en véhicule depuis Bata) et son littoral riche en espèces médiatiques (tortues marines et baleines en saison de reproduction).

Le processus de privatisation doit être précédé de la mise en place de campement touristiques en forêt, afin d'accroître la capacité d'accueil du parc, et susciter l'intérêt d'un opérateur.

Le financement sollicité auprès du FFEM devrait permettre une prise en charge partielle de cet investissement. Il conviendra d'identifier les sites à plus fort potentiel touristique (meilleure chance d'observation de la grande faune) avant de coupler les camps de gardes avec un campement pour visiteurs.

Une analyse économique devra être réalisée sur base des coûts de fonctionnement réels afin d'établir des tarifs viables.

Enfin, dans la perspective d'un contrôle de la fréquentation, et de revenus générés pour le parc, un système de permis de visite du parc devrait être instauré.

Mois	recettes	dépenses	solde	solde annuel
jan-00	426 400	445 708	-19 308	
fév-00	597 300	477 958	119 342	
mars-00	869 000	672 958	196 042	
avr-00	1 137 100	867 508	269 592	
mai-00	576 300	414 958	161 342	
juin-00	830 300	598 108	232 192	
juil-00	819 600	646 325	173 275	
aoû-00	1 515 600	1 183 883	331 717	
sep-00	218 305	356 858	-138 553	
oct-00	856 500	804 183	52 317	
nov-00	658 800	626 248	32 552	
déc-00	452 900	393 498	59 402	1 469 912
jan-01	256 700	349 548	-92 848	
fév-01	611 700	532 198	79 502	
mars-01	359 200	510 948	-151 748	
avr-01	498 400	453 689	44 711	
mai-01	218 800	296 248	-77 448	
juin-01	249 800	272 729	-22 929	
juil-01	449 400	363 923	85 477	
aoû-01	1 539 900	834 748	705 152	
sep-01	237 000	286 448	-49 448	
oct-01	248 400	164 150	84 250	
nov-01	399 800	233 000	166 800	
déc-01				771 471
Total	14 027 205	11 785 822	2 241 383	2 241 383

Suivi budgétaire de la régie 2001 au 31 décembre 2001